



25, rue Félix Faure

44400 REZÉ

☎ 07 81 77 59 59

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE 2023

Samedi 18 novembre 2023 à 10 H 30

1. Gilles L'Hotellier, Président du BCR, souhaite la **Bienvenue** à l'assemblée. Le quorum est atteint avec 27 présents ou représentés.

2. Remerciements :

Le Président remercie les membres du bureau, pour leur participation et leur soutien, et tous ceux qui ont participé à l'organisation du mardi soir et du vendredi et à l'activité du Club en général.

3. Rapport moral et activités :

Le Président brosse un tableau rapide de la situation du BCR, créé, il y a 29 ans, en 1994 par Jacques Levy.

Aujourd'hui, le BCR compte 39 membres, dont 2 honoraires.

Les hommes sont devenus majoritaires (51%), les femmes (49%).

La répartition géographique est la suivante : Rezé (54%), Sud-Loire (25,5%), Nantes et Nord-Loire (20,5%).

4. Le président rappelle **quelques points du règlement du BCR:**

- Pour être membre du BCR, il faut être à jour de sa cotisation, actuellement 30€. Celle -ci est votée en AG.
- Les droits de table sont inchangés : 1,5€ pour les membres, 3€ pour les invités. + participation à la galette 0.50€, qui, pour l'instant, est suspendue.
- Le carnet de 11 tickets est vendu 15€.

5. Les cours ont lieu le mardi après-midi, à 30€ les 20 cours.

- Pour l'année 2023-24 de 14h00 à 16h00, cours de perfectionnement.
- de 15h à 17h, cours supprimé, car il n'y a pas assez de débutants.

6. Investissement en matériel:

Le Club prévoit d'acheter du matériel, entre autres, des jeux, des cartons d'enchères, des livres, d'une bibliothèque, d'un PC portable d'occasion à 150€. Vote : unanimité des présents.

7. Bilan financier

• Les recettes

Tickets (liquide)	Tickets (chèques)	Cotisations	Cours	Intérêts	Repas	Garantie
267,39	660	1110	240	107,93	320	215,84

• Les dépenses :

Charges	Assurance	Frais banque	Téléphone	Entretien	Repas
560	155,95	24	24	160	732,21

• Bilan financier 2022-2023

Recettes	Dépenses	Résultat
2921,16	1656,16	1 265 €

Le **Bilan financier** a été fait par **Catherine Leroux** et vérifié par **Arlette Dugast**.

Par sécurité et simplification de la comptabilité, le bureau propose une suppression des paiements en espèces et propose le paiement uniquement par chèque d'un carnet minimum ou alors l'achat d'une calculette « SUMUP » paiement sans contact direct. coût 2.5% des transactions.

8. Vote à l'unanimité pour la suppression des paiements en liquides et l'obligation de paiements par chèque

9. Relation avec la Mairie.

- Le loyer estimé de 2022 : 69 m² : 5745.60€
- Participation réelle : 560.00€
- Valorisation des subventions en Nature : 6739.11€
- Nous partageons la salle le mercredi avec « les petits bilingues »

10. Les membres du bureau sortants, cette année, **Catherine Leroux, Simone Poizat, Michel Terrein** se représentent et sont élus à l'unanimité des présents. Le Président fait appel à candidatures pour renforcer le bureau. Sans succès.

Le Président annonce que 2023-2024 sera sa dernière année en tant que Président. Néanmoins, il compte rester membre du Club et ne pas abandonner complètement ses activités au sein du Club. Il faudra évidemment lui trouver un successeur, au plus tard, pour la prochaine Assemblée Générale.

11. Organisation des tournois

- Bilan de la saison 22-23: tous les tournois ont été de type Howell (moins de 6 tables).
- Le lundi (tournoi en donnes préparées). Cette année, il y a eu près de 40 tournois hebdomadaires avec classement.
- Merci aux préparateurs. A ce propos, tous les membres peuvent préparer les donnes d'un tournoi et ce travail est récompensé par l'attribution d'un ticket.
- Le président propose de rétablir un tournoi par tirage au sort, une fois par mois.
- le vendredi (bridge loisir en donnes libres) est supprimé (manque de joueurs)
- En soirée le jeudi, parties libres avec Louis et Catherine.

12. Questions diverses.

- Pour le Forum des Associations en septembre, il faudra, avant l'été, établir une liste des volontaires et faire un tableau, pour mieux organiser cette journée.
- Le jour des tournois, il serait souhaitable que plusieurs membres arrivent en avance, pour aider à la bonne organisation et éviter que le Président soit obligé de tout faire.
- De même, il serait souhaitable de s'inscrire par paires constituées.

13. L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le **Président** lève la séance et invite les membres à l'apéritif, au repas prévu et à une après-midi de Bridge, offerte par le Club.

Le Président,
Gilles L'Hotellier

Le Secrétaire
Michel Terrein

